



Reçu "un dernier avis avant poursuites" sans réponse à ma réclamation.

Par **lelio7**, le **08/08/2011** à **15:57**

Bonjour,

j'ai donc reçu "un dernier avis avant poursuites" sans réponse à ma réclamation auprès de l'OMP compétent adressée dans les délais.

Celle-ci fait suite au paiement d'une amende pour stationnement catégorie 2 contestée dans les délais par LRAR (défaut de signalisation), demande rejetée donc réglée dans les délais et encaissée.

Le Trésor m'a ensuite réclamé le montant majoré, j'ai donc contesté LRAR dans les délais auprès OMP(payé par chèque à l'ordre du TP sans mention de la contravention sur le chèque, photocopie du relevé de compte à l'appui).

Aujourd'hui' je reçois ce dernier avis avant poursuites sans avoir reçu de réponse à ma dernière réclamation auprès de l'OMP.

Dois-je attendre la réponse de l'OMP ou ce dernier avis est-il la réponse de l'OMP ?

PS : si vous savez comment prouver ma bonne foi ça m'aiderait aussi.

merci à vous,
Lelio

Par **Cabinet SAYAGH**, le **10/08/2011** à **16:56**

Saisine du juge de proximité pour demander à être entendu, prenez un Avocat car le droit routier est complexe et surtout, ne payez pas

Par **lelio7**, le **10/08/2011** à **17:42**

Bonjour,

vous avez certainement raison mais je suis un peu découragé par les frais qu'occasionnerait le non paiement d'une somme qui ne s'élève pour l'instant "qu'à" 75 euros.